Situation et Historique

Au cœur du Pays des Trois Frontières, à 25 km au Nord-Est de Thionville et à proximité de Sierck-les-Bains, Montenach occupe le centre d'un amphithéâtre naturel, formé de sept collines dont les adrets ensoleillés s'étagent entre 225 et 325 m d'altitude. Six d'entre elles sont protégées par la réserve naturelle, d'une superficie totale de 107 hectares.

Issu, il y a environ 7 000 ans, de l'action d'une civilisation d'agriculteurs-éleveurs originaires des plaines du Danube, le terroir de Montenach s'accommode mal du bouleversement des pratiques agricoles survenu vers 1950.

Plus de 100 hectares dont le relief pentu interdisait toute mécanisation furent délaissés, ouvrant le champ à une active recolonisation arbustive. Le géologue Nicolas THEOBALD fut le premier à dénoncer les conséquences de cet abandon sur la biodiversité d'un site dont la richesse était connue depuis plus d'un siècle.

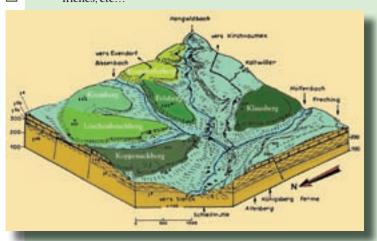
Cette mise en garde, confirmée par d'éminents botanistes contemporains, dont Paul HAFFNER et Georges-Henri PARENT, trouva un écho auprès d'une municipalité clairvoyante qui obtint en 1985 le classement en réserve naturelle volontaire de 90 hectares de pelouses calcaires. Une prise de conscience des habitants aboutit, cinq ans plus tard, à la création de l'Association des Amis de la Réserve des Sept Collines qui s'est donnée pour tâche, aux côtés du Conservatoire des Sites Lorrains, d'entretenir les pelouses et d'accueillir le public. C'est dans ce contexte que s'imposa l'idée de la mise en place d'une réserve naturelle.



Le milieu naturel

Ses composantes sont multiples et variées. Parmi les substrats géologiques on distingue : trois assises de Muschelkalk, des marnes bariolées, des placages de limons de plateau et des éboulis de versants.

Le relief des collines engendre des orientations variées, des flancs ensoleillés ainsi que des suintements alimentant de petits marais alcalins. La mise en valeur du sol a également conduit à une gamme étendue de biotopes : forêts, groupement de lisières, pelouses, affleurements rocheux, cultures, pâtures, friches, etc...



Gestion et suivi scientifique

Le maintien des fragiles équilibres biologiques implique l'entretien des stades ouverts de pelouses menacées par la dynamique forestière. Après une phase de restauration par débroussaillement, les pelouses sont fauchées ou pâturées par des moutons.

La réserve naturelle est également un terrain d'étude pour mieux connaître la richesse et l'évolution des milieux naturels qui s'y trouvent.

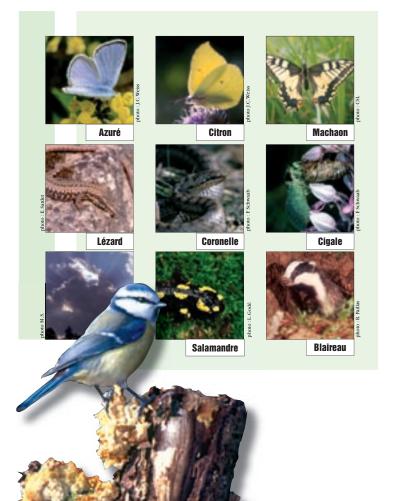


La Faune

La variété des biotopes est propice aux reptiles. Deux espèces de lézards sont présentes : le **Lézard des souches** et le **Lézard des murailles**. Les secteurs ensoleillés, sont les lieux de prédilection de l'**Orvet**, la **Coronelle lisse**, et la **Couleuvre à collier**.

Les **Salamandres tachetées** et les grenouilles choisissent sources ou mares pour se reproduire.

La gent ailée offre un catalogue de près de 80 espèces différentes. La diversité floristique ne peut que favoriser l'entomofaune. On dénombre 76 papillons diurnes et plus de 550 nocturnes. Dans les autres ordres, il faut citer la Cigale des montagnes et le Grillon italien qui confirment les affinités méridionales du site. Chevreuils, renards, blaireaux, lapins, lièvres, mustélidés et micromammifères variés, trouvent dans la réserve les zones de nourrissage et de refuge qui leur conviennent.



La Flore

La diversité des habitats explique la richesse floristique de ce secteur ; plus de 500 espèces y ont été recensées.

Dès l'entrée de la réserve, le suintement d'une source génère la formation de tuf calcaire et concentre sur un espace limité 9 espèces protégées. Parmi celles-ci on trouve la l'Orchis pauciflore, les Scirpes pauciflore et comprimé, la Salamandre tachetée, le Cuivré des marais, etc...

Dès le mois de mars fleurissent les Scilles, le Bois-joli ainsi que les Primevères. En avril, la floraison de la rare Violette étonnante précède de peu l'apparition de l'Orchis mâle. Durant deux mois, l'attrait principal du site se concentre sur les pelouses calcicoles (aimant le calcaire) et thermophiles (aimant la chaleur); 23 espèces d'orchidées échelonnent leur floraison en compagnie d'un cortège de plantes aux affinités méridionales. On rencontre l'Orchis pourpre et l'Homme pendu dont le labelle anthropomorphe justifie le nom. Sous les clochettes des grandes Ancolies et les corolles bleues du Lin français, les Ophrys mouche, bourdon et abeille abuseront de leurs déguisements les pollinisateurs gourmands.

Sur les affleurements rocheux les mieux exposés, on observera la Fumana vulgaire et la Mélique ciliée, toutes deux protégées.

La réserve compte environ 80 hectares de forêts et de zones arbustives denses. L'aulnaie-frênaie accompagne les fonds de vallon et les sources. C'est aussi le domaine des Fougères scolopendres, des mousses et de la Gagée jaune. Alors que la hêtraie s'impose sur les versants nord, à l'opposé, le versant ensoleillé s'habille d'une chênaie-hêtraie dont l'accent méridional est donné par les survivants d'une chênaie pubescente qu'accompagnent le Gremil bleu-pourpre, le Sceau de Salomon odorant, l'Herbe aux cerfs, le Trèfle rougeâtre et la Marguerite de la Saint Michel.







Intérêt pédagogique

Un sentier de découverte de 3,5 km, permet aux visiteurs de découvrir la diversité des paysages ainsi que la richesse de la flore et de la faune. Durant la période de floraison, des panonceaux indiquent le nom d'un grand nombre de plantes, parmi lesquelles 85 espèces médicinales, anciennes ou encore en usage, rencontrées sur le parcours. Il n'est pas nécessaire de quitter le sentier pour voir, le long de celui-ci, les différentes espèces botaniques qui illustrent la diversité des habitats de la réserve.

Chaque année, le dimanche de Pentecôte, la journée de l'environnement propose aux visiteurs diverses expositions, diaporamas et visites commentées, leur donnant gratuitement toutes informations relatives à la réserve et aux orchidées.

Modalités d'accès : Un parking, fléché à partir du village, est situé au départ de la promenade.

Des visites guidées sont organisées certains week-ends, ainsi qu'à la demande de groupes. Inscriptions et renseignements auprès du Conservatoire des Sites Lorrains.









Réglementation

La sauvegarde des animaux et des plantes menacés de disparition, mais plus encore le respect du milieu naturel qui leur permet de vivre, rend nécessaire l'observation de quelques règles, dont la plus importante est de ne pas quitter les sentiers balisés sans autorisation.

De plus, sont interdits:

- la cueillette ou la destruction des végétaux (autrement qu'à des fins d'entretien de la réserve naturelle);
- le dérangement ou la destruction des animaux (autrement que dans le cadre de l'exercice d'une chasse réglementée);
- le camping, le feu, le dépôt d'ordures;
- les chiens et autres animaux domestiques non tenus en laisse;
- la réalisation de tous travaux susceptibles de porter atteinte au milieu;
- tous véhicules sauf ceux utilisés pour la gestion du site.

Création de la réserve naturelle : Décret n° 94-124 du 8 février 1994

Superficie : 107 hectares Département : Moselle

Commune: Montenach, propriétaire des terrains

estionnaire : Conservatoire des Sites Lorrains avec la collaboration de l'Association des

Amis de la Réserve des Sept Collines.











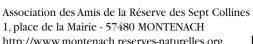




Renseignements

Conservatoire des Sites Lorrains Antenne nord-mosellane 1, place de la Mairie - 57480 MONTENACH Tél. : 03 82 83 62 84 • Fax. : 03 82 83 20 58 cslmontenach@bplorraine.fr http://www.cren-lorraine.com

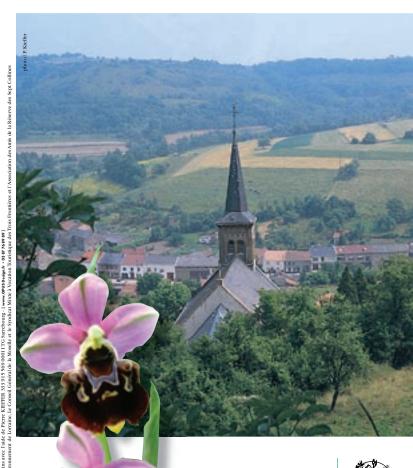
























Téléphone : 03 82 83 62 84 Télécopie : 03 82 83 20 58 Courriel : cslmontenach@bplorraine.fr

Conservatoire des Sites Lorrains

1, place de la Mairie 57480 Montenach

